



Le mardi 16 mars 2021

A V I S

Le **Conseil Municipal** de SAINT-PAIR-SUR-MER se réunira le

vendredi 26 mars 2021 à 18 heures 30,
à la salle polyvalente « Michel Fraboulet ».

ORDRE DU JOUR :

ADMINISTRATION GENERALE :

- 1 - CPS Clause de revoyure - Aménagements de la place de Gaulle et ses abords.
- 2 - CPS Clause de revoyure - Valorisation paysagère, architecturale et patrimoniale de Kaironbourg.
- 3 - CPS - Clause de revoyure Promenade pédagogique sur le Thar.
- 4 - CPS - Clause de revoyure Volet social du CPS.
- 5 - Fixation des indemnités de fonctions des élus avec un conseiller délégué supplémentaire.
- 6 - Espace France Services.
- 7 - Agrandissement des jardins familiaux et création de jardins partagés (plan de relance).

FINANCES :

- 1 - Approbation du compte de gestion 2020.
- 2 - Approbation du compte administratif 2020.
- 3 - Affectation des résultats 2020.
- 4 - Vote du budget primitif 2021.
- 5 - CPS Clause de revoyure Synthèse financière de la clause de revoyure du CPS.
- 6 - Stationnements vélos et participation au programme Alvéole.
- 7 - Lutte collective contre les frelons asiatiques sur le département de la Manche.
- 8 - Fixation des taux d'imposition 2021.
- 9 - Occupation du domaine public par des petits commerces pendant la saison estivale.
- 10 - Transfert de propriété de l'emprise du gymnase de Scissy.

AFFAIRES DIVERSES :

- 1 - Contrats et conventions.
- 2 - Affaires diverses.

LA MAIRE,

Annaïg LE JOSSIC

